



# Stage Multisport USMV RÉGLEMENT

Stage à destination des 6 - 14 ans  
de 9h30 à 17h30,  
encadré par des moniteurs diplômés d'État.

## **DÉROULEMENT :**

L'accueil se fait au gymnase des Près aux Bois (156 rue des Près aux Bois - Viroflay) à 9h30. La journée se termine à 17h30.

Le planning des activités sportives est donné à titre indicatif. Modification possible en fonction de la météo, de l'effectif et des souhaits des enfants.

Le repas du midi (pris dans les cantines municipales) et le goûter sont inclus dans le prix de la journée.

## **CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :**

- Inscription pour une ou plusieurs journées multisports à déposer ou à envoyer au bureau de l'USMV avec le paiement à l'ordre de l'USMV au 104, route du Pavé de Meudon (stade des Bertissettes) – 78220 VIROFLAY avant la date limite (12 jours avant le premier jour du stage).
- Un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire pour les enfants non adhérents à l'USMV et participants pour la première fois de la saison (année scolaire).
- Les enfants n'étant pas entrés au CP dans l'année en cours ne peuvent pas participer.
- Tarifs journée : 28 € pour les Viroflaysiens, 31 € pour les non-Viroflaysiens, réduction de 10 % sur le prix total d'une journée en cas d'inscriptions familiales.
- Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de la date limite, cachet de la Poste faisant foi. Si des journées de stage sont complètes, les inscriptions seront arrêtées avant la date limite.
- L'USMV se réserve le droit d'annuler des journées de stages si le nombre d'inscrits est inférieur à 11.
- En cas d'absence justifiée et sur présentation d'un certificat médical obligatoire, les jours d'absences seront reportés sur l'inscription au stage des vacances suivantes. Aucun remboursement ni report ne pourra être effectué pour tout autre motif.
- Le responsable du groupe est autorisé à faire pratiquer toute intervention qui serait médicalement indispensable en cas de besoin.
- Les éducateurs se réservent le droit d'exclure, sans compensation financière, tout enfant perturbant gravement le bon déroulement du stage.
- A partir de 17h30, les stagiaires ne sont plus sous la responsabilité des encadrants, les parents doivent prendre leurs dispositions pour récupérer ou faire récupérer leurs enfants en indiquant le matin à l'éducateur s'il peut rentrer seul, avec un autre parent ou toute autre personne.

Pour le planning et tout renseignement, consultez <http://www.usmviroflay.fr/>, rubrique Multisport.

Vous pouvez également contacter l'USMV, du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, au 01 30 24 14 56, [usmv.viroflay@gmail.com](mailto:usmv.viroflay@gmail.com) ou vous rendre au Stade des Bertissettes, 104, route du Pavé de Meudon.